

Séance du 25 octobre 2007

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Dumas, Lauqué, Adjointes ; M. Laroche, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Gentili, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, Mmes Bisauta, Capdevielle, Mme Peyrucq, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Labayle donne pouvoir à M. le Maire, M. Lozano donne pouvoir à M. Etchegaray, Mme Bordenave donne pouvoir à Mme Ipharraguerre, Mme Boé donne pouvoir à Mme Chevrel, Mme Jeambrun donne pouvoir à Mme Gentili, M. Causse à Mme Bisauta, M. Larralde donne pouvoir à Mme Peyrucq.

ABSENTS : MM. Trunet, Casenave.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : FINANCES - Arènes - Bilan de la saison 2007.

Monsieur Pommiez présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Ville de Bayonne a organisé cette année quatorze spectacles taurins : sept corridas, une corrida à cheval, une corrida portugaise, une novillada piquée et quatre novilladas non piquées, soit - exceptionnellement - une corrida de plus que l'an dernier.

La fréquentation cumulée de ces spectacles représente 54.003 entrées payantes, quasiment au même niveau qu'en 2006. Les recettes s'élèvent à 2,13 M€, en progression de 3,9 % par rapport à l'an dernier, notamment suite à la revalorisation de certains tarifs.

Les dépenses courantes représentent 2,28 M€, en augmentation de 12 % principalement en raison de l'organisation d'un spectacle supplémentaire. Le montant des contrats pour les toreros et les toros s'élève à 1,87 M€ contre 1,61 M€ en 2006, tandis que les autres postes de dépenses totalisent 0,41 M€ (0,42 M€ en 2006).

Indépendamment des spectacles taurins, quatre concerts ont été programmés aux arènes (idem 2006) ; leur coût (38 795 €) est couvert par les droits de location payés par les organisateurs (39.735 €).

Dépenses courantes	2006	2007
CONTRATS	1 612 973	1 871 000
PERSONNEL	108 119	110 000
COMMUNICATION	58 949	60 693
ASSURANCES	33 352	35 932
INFORMATIQUE	22 724	23 322
LOGISTIQUE CONCERTS	32 769	38 795
AUTRES DEPENSES	167 743	148 234
TOTAL	2 036 629	2 287 976

Avant amortissements, le résultat est déficitaire de 153 014 €, contre un excédent de 17.603 € en 2006. Après imputation des amortissements (94.241 €), le résultat ressort à – 247 255 € pour la temporada 2007 (- 75.979 € en 2006).

Le présent rapport n'appelle pas de vote de la part du Conseil Municipal

Pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.